

**Fiche déclarative pour  
l'examen préalable de la**

# Conception d'une installation ANC

dont la charge brute de pollution organique est  $\leq 1,2$  kg/j de DB05



**Pour tout renseignement :**

HAGANIS

Service Public d'Assainissement  
Non Collectif (SPANC)

rue du Trou-aux-Serpents  
CS 82095 - 57052 METZ cedex 02

Tél. 03 55 94 50 69

ou Service Clients

Tél. 03 87 34 64 60



**Haganis**  
ASSAINISSEMENT, VALORISATION, RECYCLAGE

Acteur local de solutions durables

# Vos démarches

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'**accord du SPANC** – Service Public d'Assainissement Non Collectif - d'HAGANIS.

Pour cela, vous devez remplir et déposer **le présent document auprès du SPANC, accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.**

## PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière (si réalisée)
- Si l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière n'a pas été réalisée :
  - Plan de situation au 1/25 000
  - Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
  - Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

## VOTRE DOSSIER SERA ÉTUDIÉ EN DEUX TEMPS :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné,
- Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution.

*Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.*

## TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

- [www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr](http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr) > guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.
- [www.haganis.fr](http://www.haganis.fr), rubrique Le Kiosque (en haut à droite de la page d'accueil) > règlement d'assainissement non collectif de l'agglomération messine.



# VOLET 1 Informations générales

## NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de permis de construire d'une construction neuve
- d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
- de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme)

## COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom-prénom demandeur ou raison sociale organisme : .....

N° SIRET : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Courriel : .....@ .....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Courriel : .....@ .....

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : .....

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) : .....

# VOLET 2 Caractéristiques du projet

## MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

### Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'oeuvre, etc.)

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

### Installateur (entreprise ou particulier) - si connu

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

## CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  Oui  Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?  Oui  Non

Détail des éléments qui seront conservés : .....

.....

.....



## Maison d'habitation individuelle

### Type de Résidence

Principale  Secondaire  Location  Autre (préciser : .....

Combien de **pièces principales\* (PP)** la construction compte-t-elle ? .....

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales\* après travaux)

*\* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)*

**Cas particulier** : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base (« nombre de pièces principales = nombre d'Équivalents-Habitants (EH) »), quel est le nombre d'EH retenu ? ..... EH

N.B. : le cas échéant, une étude particulière devra obligatoirement être fournie.

### Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ? .....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? ..... personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ? ..... EH

## MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée - Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) : .....

### Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Oui  Non

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ?

Oui  Non

*N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.*

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

Oui  Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

Oui  Non

- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?

Oui  Non

*N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.*

## COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?

Oui  Non

*N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en oeuvre.*

## CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Existence d'une étude de sol spécifique ?

Oui  Non

*N.B. : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier.*

Surface totale : ..... m<sup>2</sup>

Surface disponible pour l'installation : ..... m<sup>2</sup>

● Pente existante :  < 5 %  de 5 à 10 %  > 10 %

● Terrain inondable :  Oui  Non  Ne sais pas

- Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) :  Oui  Non  
*N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire.*
- **Appréciation de la nature du sol** (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) :  à dominante argileuse  à dominante sableuse  à dominante limoneuse
- Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol :  Oui  Non

**OBSERVATIONS** (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation) : .....

.....

.....

## CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE

**IMPORTANT :** la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500<sup>e</sup> ou 1/200<sup>e</sup> sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

### INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ

#### Prétraitement et/ou traitement primaire

**Bac à graisses :**

- 200 litres (eaux de cuisine)
- 500 litres (toutes eaux ménagères)
- Autre volume : ..... litres

*N.B. : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.*

**Fosse toutes eaux** Volume : ..... m<sup>3</sup>

*N.B. : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur*

**Pré filtre** (décolloïdeur) Volume : ..... m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse ?  Oui  Non  Ne sais pas

**Autre dispositif** (fosse chimique, fosse d'accumulation) : .....

.....

**Toilettes sèches :**

*Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.*

Préciser les moyens qui seront mis en oeuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :

.....

.....

.....

### Partie réservée à l'agent du SPANC

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?

Oui  Non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires ? (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)

Oui  Non

Le volume du bac à graisses est-il adapté ?

Oui  Non

Le volume de la fosse est-il adapté ?

Oui  Non

Le volume du préfiltre est-il adapté ?

Oui  Non

Dispositif réglementaire ?

Oui  Non

## Traitement secondaire

### Épandage par le sol en place

#### Tranchées d'épandage

Longueur = ..... ml, soit ..... tranchée(s) x ..... m

Profondeur = ..... m Largeur = ..... m

#### Lit d'épandage

Surface = ..... m<sup>2</sup>, soit ..... m x ..... m

Profondeur = ..... m

### Épandage par un massif reconstitué

#### Lit filtrant vertical non drainé

Longueur = ..... m

Largeur = ..... m

#### Lit filtrant drainé à flux horizontal

Surface = ..... m<sup>2</sup>

Profondeur = ..... m

#### Filtre à sable vertical drainé

#### Tertre d'infiltration

Hauteur = ..... m

Longueur à la base = ..... m Longueur au sommet = ..... m

Largeur à la base = ..... m Largeur au sommet = ..... m

#### Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolithe

Fournisseur : .....

Surface de filtration = ..... m<sup>2</sup>

## INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIÈRE AGRÉÉE

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément : .....

.....

Modèle : .....

Numéro d'agrément : .....

Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : ..... EH

## DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS

#### Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée : ..... L

#### Pompe ou système de relevage

Volume du poste : ..... L

Usage :  Eaux brutes  Eaux prétraitées  Eaux traitées

## MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES\*

\*se référer au règlement du SPANC

#### Par infiltration dans le sol en place

##### Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile)

Longueur = ..... ml soit ..... tranchée(s) x ..... m

Profondeur = ..... m

##### Lit d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile)

Surface = ..... m<sup>2</sup> soit ..... m x ..... m

Profondeur = ..... m

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.)

Oui  Non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ?

Oui  Non

Filière réglementaire ?

Oui  Non

Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?

Oui  Non

Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?

Oui  Non

Cas de rejet par infiltration :

Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?

Oui  Non

**Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (joindre obligatoirement une étude particulière)**

N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)

**Fossé existant** : préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) : .....

Propriétaire/gestionnaire : .....

**Cours d'eau, mare, étang, etc.** : nom (si connu) : .....

Propriétaire/gestionnaire : .....

**Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?**

Oui  Non

**Par rejet dans un puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)**

*Cas de rejet en milieu superficiel :*

*Aucune autre solution n'est envisageable ?*

Oui  Non

*Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation de rejeter ?*

Oui  Non

*Si oui, vérifier la nature de l'exutoire du réseau EP*

.....

*Cas de rejet dans un puits :*

*Le rejet est-il autorisé ?*

Oui  Non

## ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : ....., le ..... Signature

# VOLET 3 : Conclusion du SPANC sur le projet d'installation

## PROJET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## PROJET NON CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Modifications à réaliser / Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à : ....., le .....

Nom du contrôleur : ..... Signature de l'autorité compétente